

Formation des Membres du C.H.S. - C.T.

FONCTION PUBLIQUE

Formation CHSCT adaptée aux métiers de la Fonction Publique d'Etat, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière.

Cette formation respecte le cahier des charges dicté par la DIRECCTE et est conforme aux prescriptions de la Circulaire 33612 du 8 août 2011 (Circulaire d'application du Décret n°2011-774 relative à la formation des représentants du CHSCT au sein de la Fonction Publique).

Public Concerné

Les Membres du CHSCT venant d'être élus,
le président du CHSCT et le secrétaire du CHSCT.

Objectifs

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Analyser les méthodes, les techniques de travail, le choix des équipements de travail et les projets d'aménagements, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles de santé, de sécurité, et de bien-être au travail.
- Analyser les mesures prises pour l'adaptation des postes de travail aux handicapés.
- Analyser les mesures d'aménagement des postes de travail permettant de favoriser l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires aux femmes enceintes.
- Analyser les documents et les rapports dont le CHSCT est saisi dans le cadre de son activité.
- Participer à une visite du CHSCT ou une enquête au sein de l'entreprise.
- Préparer une réunion du CHSCT.
- Participer à l'élaboration d'un plan d'action et d'un plan de formation.
- Savoir communiquer et entretenir des relations avec les autres acteurs de la prévention.

Lieu de la Formation

- dans vos locaux

Durée

- **5 jours**

Nombre de Stagiaires

- 10 personnes au maximum (titulaires + suppléants) par groupe

I - Repérer la diversité des différentes missions du CHSCT :

- Identifier le cadre législatif et réglementaire de la santé et sécurité au travail,
- Mesurer les enjeux humains, économiques, budgétaires de l'action du CHSCT,
- Situer son action au sein des évolutions des dispositions législatives et réglementaires et du dialogue social,
- Savoir examiner tout document se rattachant à la mission du CHSCT et notamment les règles et les consignes que l'administration envisage d'adopter en matière santé et de sécurité au travail,
- Situer son action dans les modalités d'information et de consultation du CHSCT (trouver sa place au sein du dispositif),
- Distinguer les composantes des missions d'étude, d'information, de veille et de contrôle.

II - Identifier les rôles et prérogatives du CHSCT et de ses membres :

- Identifier les membres du CHSCT, leurs rôles et leurs prérogatives,
- Repérer les droits et obligations du CHSCT et de ses membres (niveau maîtrise),
- Objectiver les difficultés et les obstacles rencontrés lors du fonctionnement du CHSCT,
- Différencier les mandats (travail en partenariat avec le CT),
- Connaître les missions et les rôles des différents acteurs intervenant dans le champ de compétence des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, notamment :
 - les médecins de prévention, assistés des infirmiers et des secrétaires médicaux,
 - les inspecteurs santé et sécurité au travail et les assistants et conseillers de prévention.

III - Inscrire l'action des membres du CHSCT dans une démarche globale et systémique de prévention :

- Identifier les différents modèles organisationnels du travail (travail posté, en horaire décalé, etc.),
- Identifier et connaître le champ de compétences du CHSCT en matière de santé et sécurité au travail,
- Connaître l'organisation en matière de santé et sécurité au travail dans les services relevant du champ de compétence du CHSCT,
- Connaître le rôle de l'encadrement.

IV - Acquérir les méthodes et les outils d'intervention des membres du CHSCT :

- Inscrire son action dans la démarche d'évaluation des risques et d'élaboration du document unique,
- Analyser la démarche de prévention et d'évaluation des risques, les organigrammes, les fiches de postes, les registres de sécurité (le prescrit),
- Connaître les méthodes et outils d'observation, de repérage, de questionnement, d'analyse et d'interprétation des lieux, des activités et des situations de travail, des facteurs de risque (le réel),
- Analyser une situation de travail dans un milieu, une organisation, des structures, des hommes et des femmes au travail (approche globale),

- Participer à une réunion, une visite, une enquête,
- Prendre des notes et effectuer un compte rendu,
- Participer à l'analyse et au suivi du programme annuel et à l'analyse du bilan annuel,
- Formuler des préconisations, des propositions,
- Mobiliser des ressources documentaires (juridiques, techniques),
- Mesurer les enjeux d'une campagne de communication,
- Proposer des actions de sensibilisation ou de formation à l'intention des responsables et agents du service.

Moyens Pédagogiques

- Formateur : Intervenant pour la prévention des risques professionnels (IPRP), spécialiste des questions CHSCT (plus de 200 CHSCT formés à ce jour).
- Cette formation met en œuvre la pédagogie par objectif au travers de cas concrets pour la transmission des savoir-faire. La majorité de la formation est consacrée à l'apprentissage de savoir-faire.
- Fascicule pédagogique et bibliothèque du membre de CHSCT sur support numérique

Modalités de mise en œuvre

- L'intervenant FLOBEL s'attachera le plus possible à illustrer ses propos, en utilisant des cas concrets en rapport avec l'activité de la structure et en exploitant des cas pratiques types, sur ces différents aspects juridiques.
- Il mettra à disposition des stagiaires, une base de documentation nécessaire à l'exercice de la mission du CHSCT.
- "IPRP-Online" durée 6 mois après la formation

Evaluation et Suivi

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session de stage par le formateur. Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
 - Evaluer l'intégration des outils et techniques transmis à l'occasion de la formation
 - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
 - Pressentir les évolutions et les changements mis en place
 - Détecter les besoins de formation
- Par ailleurs, l'intervenant FLOBEL reste à disposition des participants pour toutes difficultés, interrogations, conseils et recommandations liées à la formation.